



Monsieur SOULAGE
Premier Vice Président
Région Rhône Alpes
78 route de Paris
BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Annemasse, le 31 octobre 2007

Concerne : horaires de train en Région Rhône Alpes

Monsieur le Premier Vice Président,

Lors du dernier Comité d'Etoile de Haute Savoie, lundi 22 octobre 2007 à La Roche sur Foron, vous avez manifesté avec force votre engagement en faveur du développement général des dessertes ferroviaires au sein de ce département et en direction de Genève.

Partageant votre souci d'offrir au plus grand nombre l'accès à un mode de transport capable d'accompagner, dans le respect d'un développement durable, les besoins croissants de déplacement dans notre région, nous vous remercions, ainsi qu'Alain Coulombel, président du Comité d'Etoile, et l'ensemble des représentants de la Région Rhône Alpes, d'avoir accepté et organisé le dialogue avec les usagers et leurs représentants.

De ce dialogue, nous retenons les points de consensus suivants, qui serviront de lignes directrices à l'élaboration des horaires définitifs à compter du 9 décembre prochain.

1. Nous sommes en premier lieu tombés d'accord sur le maintien de l'actuel train de 6h18 au départ d'Annecy en direction d'Annemasse et Genève. Ce train, qui dessert chacune des gares de son parcours (en particulier Pringy, St Martin Bellevue, Reigner et Annemasse, jusqu'alors délaissées dans le projet d'horaires) permet d'atteindre la gare des Eaux Vives peu après 7h½ et offre ainsi la possibilité d'arriver vers 8 h. au travail.

Sur ce point, nous regrettons que les responsables de la SNCF n'aient fait part des difficultés techniques pour maintenir l'horaire de 6h18 qu'une fois le Comité d'Etoile terminé. En tout état de cause, il importe de s'en rapprocher le plus possible, et pour ce faire, de privilégier un départ à 6h10 (selon la proposition jointe) plutôt qu'à 6h03.

2. Autre point de consensus : l'ajout d'un train supplémentaire le soir à 18h48 au départ d'Annemasse (correspondance en provenance de Genève Eaux Vives à 18h43). Il continue certes de manquer des possibilités de retour vers Annecy et St Gervais, plus tard dans la journée, mais aussi plus tôt. Néanmoins, l'ajout de ce créneau, en l'état du matériel disponible au 10 décembre, est une bouffée d'oxygène pour les utilisateurs de

la ligne – incluant ceux des gares de Reigner, St Martin Bellevue et Pringy, jusqu’alors réduits à un horaire de retour unique.

3. Ce dispositif sera en outre complété par l’ajout de liaisons par car entre Genève et Reigner via Findrol le soir aux heures de grande fréquentation. Ces liaisons atténueront ainsi à court terme les difficultés induites par la réduction du nombre de trains et l’accroissement simultané du trafic routier.
4. Enfin, différentes adaptations d’horaires en semaine mais aussi le week-end faciliteront la desserte des gares intermédiaires de Pringy, St Martin Bellevue, Groisy et Reigner ainsi que les déplacements hebdomadaires, sans pour autant remettre en cause l’organisation globale du trafic.

Au-delà de toutes ces dispositions, essentielles pour garantir un service minimum à l’ensemble des usagers dès le 10 décembre, et dont vous retrouverez ci-jointe la validation technique, nous avons pris acte de votre engagement personnel, au nom de la Région, à :

- mettre les moyens nécessaires pour que ce service soit assuré dans les meilleures conditions en attendant que l’arrivée des nouveaux matériels, courant 2008, permette d’instaurer un véritable cadencement sur cette ligne ;
- affecter prioritairement à la ligne Annecy – Genève – St Gervais les matériels commandés, au fur et à mesure de leur livraison, et développer ainsi, dès que possible, la solution technique du bi-tranche. Cette solution, dont vous êtes, comme nous, un fervent partisan, offrira le maximum de souplesse et d’économie, pour le plus grand profit de la collectivité toute entière ;
- redéployer enfin, de façon plus large, la circulation sur l’ensemble du sillon alpin, avec en particulier le rétablissement de liaisons régulières sur la ligne Evian – Valence et des allers-retours directs entre Genève et Grenoble.

Confiants dans l’application de ces décisions prises dans le cadre d’un dialogue constructif, nous en suivrons le détail avec attention lors du prochain Comité d’Etoile du 12 novembre, ainsi que dans le cadre du nouveau Comité Technique que présidera Alain Coulombel.

Dans l’intervalle, nous vous adressons, Monsieur le Premier Vice Président, nos salutations respectueuses.

William LACHENAL
Président



Michel CHARRAT
Président



Copie : MM. Coulombel, Leras, Ravache, Vioud, Wurtz (Région Rhône Alpes),
M. Thabuis (La Roche sur Foron)